

CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 8 JUIN 2021

Ce conseil d'école s'est déroulé à distance via les outils numériques.

Personnes présentes :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Coupeau et Bernier
- Enseignantes : Mmes Ruban, Le Goc et Huby.
- Conseillère municipale chargée des affaires scolaires : Mme Rafflin

Personnes excusées :

- Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Louvel
- Représentante ATSEM
- Représentants de parents d'élèves : M Douet et Mme Coccuron
- Conseillère municipale chargée des affaires scolaires : Mme Clément

1- Effectifs de la rentrée

Il y a 66 élèves inscrits à ce jour.

- 7 TPS (nés en 2019)
- 19 PS (nés en 2018)
- 21 MS (nés en 2017) 1 arrivée
- 19 GS (nés en 2016) 1 départ + 2 arrivées

L'an dernier, il y avait 65 inscrits le 8 juin.

L'équipe enseignante espère un protocole plus allégé pour la rentrée mais attend les consignes du gouvernement.

2-Aide personnalisée

Elles ont permis de travailler le langage en situation (jardinage) mais aussi de faire progresser certains enfants en difficultés d'apprentissage sur certaines compétences.

3- Sécurité

Les différents exercices : évacuation incendie et PPMS se sont bien déroulés. Un exercice évacuation incendie est prévu sur un temps de sieste d'ici la fin de l'année ainsi qu'un exercice intrusion.

4- Projet d'école et de classes

Projets de classes :

Pour cette dernière période, l'équipe enseignante a réussi à mettre en place des temps forts pour finaliser le projet de l'année : « plumes, poils, planète ».

- Une projection de photos d'animaux en voie de disparition au sein de l'école par M Ruppin, photographe mordellais amateur les 18 et 25 mai.
- Une présentation des abeilles et de leur mode de vie par M Blivet de l'association mordellaise « Mel Gwenan Du », le 25 mai.
- Une collecte de déchets par classe (grâce au matériel prêté par l'association mordellaise « Vert demain », qui a poussé les élèves de GS à créer des affiches pour le boulodrome afin de sensibiliser les mordellais.
- Un spectacle d'Iwan Laurent, « le lombric fourchu : héros du potager » a mis en évidence les bons gestes du jardinier pour la planète. En cette période particulière, la municipalité a permis l'utilisation de la subvention habituellement allouée aux sorties pour les spectacles.
- Une exposition allée de La Haichois du 18 juin au 12 juillet qui sera inaugurée par les élèves le 17 juin.

Le spectacle offert par la municipalité « L'Attrail » de la compagnie « La pleine de joie », a été reporté au 18 juin et sera présenté dans la salle de motricité en deux temps pour respecter le protocole.

Chaque classe a pu bénéficier de deux séances de ludothèque (qui respectait le protocole éducation nationale).

Aucune séance de bibliothèque n'a pu avoir lieu, le protocole de celle-ci ne respectant pas celui de l'éducation nationale.

Projet d'école :

Un nouveau projet d'école a été rédigé par l'équipe enseignante après un bilan du projet précédent (bilan très positif mis à part « la compréhension des raisons de l'obéissance à la loi » qui reste à travailler avec les élèves) et un diagnostic de l'école. Ce projet doit être approuvé par le conseil d'école.

Le projet d'école 2021-2025 comprend donc deux enjeux :

- L'égalité en soutenant toutes les perspectives d'avenir avec pour objectif pédagogique d'impliquer davantage les parents dans la mise en œuvres du projet d'école afin de favoriser les apprentissages de leur enfant dès le début de la journée.

Trois actions sont envisagées pour atteindre cet objectif : la rédaction d'un livret d'accueil, la mise en place d'une communication régulière sur la « Malette parents » qui seront des outils d'accompagnement et de soutien aux parents rendant plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité de leur enfant et le fonctionnement de l'institution scolaire ainsi que la réalisation de romans-photos et/ou vidéos avec les élèves sur « comment bien commencer sa journée de classe. »

- La liberté en cultivant le sens des équités avec pour objectif pédagogique la compréhension de la raison de l'obéissance à la loi dans une société démocratique et la connaissance de ses codes implicites.

Trois actions sont envisagées pour atteindre cet objectif : la rédaction des règles de la classe et de la cour avec les élèves en partenariat avec le périscolaire afin de continuer à harmoniser les règles sur les différents temps de l'enfant (sous la forme d'un carnet), mise en place d'un médiateur par classe afin de mieux intégrer la loi et son utilité en responsabilisant chacun et une ritualisation de la politesse au quotidien (bonjour, au revoir, s'il te plait, merci).

Le conseil d'école approuve ce nouveau projet d'école.

5- Rentrée périscolaire

Quelques changements sont prévus pour l'organisation du temps périscolaire à la rentrée 2021 pour le temps du soir. A partir de 18h00, il n'y aura plus de créneaux spécifiques, les enfants pourront être récupérés à tout moment dans la garderie en passant par le grand portail de l'élémentaire.

6- Aménagement de l'axe Avenue Maréchal Leclerc

L'aménagement sera terminé pour la rentrée.

7- Future école

Deux rencontres (les 9 et 16 mars) avec la programmiste, Mme Bouniol, ont permis d'avancer sur les besoins de chacun et sur la mise en commun de certains lieux. Une autre réunion, prévue le 17 juin pour communiquer aux directrices les choix de la municipalité est reportée à la rentrée de septembre puisque les projets proposés ne rentrent pas dans le budget. Mme Raflin a expliqué que ce contretemps pouvait remettre en cause la livraison de la nouvelle école pour la rentrée 2023.

Les parents élus de cette année seront sollicités pour la tenue du bureau de vote d'octobre 2021.